

La résidence Loreak accueille ses habitants

IMMOBILIER 94 logements, dont 29 logements sociaux, sont désormais achevés au sein de trois nouveaux bâtiments, en bordure de l'avenue de Bayonne

Jean-Pierre Tamisier
jp.tamisier@sudouest.fr

La résidence Loreak (fleur, en basque) va prochainement accueillir ses premiers occupants. Ce projet immobilier, situé 64, avenue de Bayonne, est l'un des plus importants en lien avec la structuration de l'ancienne RN 10 en boulevard urbain, que Claude Olive, maire d'Anglet, définit comme « la colonne vertébrale de l'agglomération ».

Il comprend 94 logements, répartis en trois bâtiments. L'opération a été réalisée par le promoteur Robert Alday, qui a cédé une partie de cet ensemble au bailleur social Office 64, pour 29 logements locatifs sociaux.

Loreak a donc été entièrement piloté par Alday immobilier, à partir du projet conçu par l'architecte Miguel Montouro, de Ciboure. « Trois ans de travaux ont été nécessaires, rappelait Robert Alday, lors de l'inauguration. 250 personnes ont travaillé sur ce chantier. La réalisation de chaque logement induit 2,5 emplois. Une majorité des logements ont été vendus comme

résidence principale. Un pharmacien, déjà installé, et, dans quelques mois, une pizzeria, occupent le rez-de-chaussée. Un laboratoire d'analyse s'installera au premier étage. »

Claude Olive, pour qui Loreak est « un des aménagements majeurs de ce nouveau cœur de ville et de la requalification de la RD 810 », voit dans Loreak « l'illustration des relations positives qui peuvent s'établir entre les promoteurs privés et les bailleurs sociaux ».

Le maire d'Anglet, par ailleurs président de l'Office 64 du logement, saluait aussi Philippe Etche-



La résidence Loreak, en bordure de l'avenue de Bayonne, est désormais achevée. PHOTO RÉLIX DUFOUR

verria, directeur de cet office qui prendra sa retraite dans quelques mois, à l'issue de quarante ans de carrière dans la réalisation de logements sociaux.

Espritschagrins

Claude Olive n'a pas manqué de lire la tribune de la liste d'opposition, Anglet, l'avenir avec vous, dans le dernier numéro de la revue municipale « Anglet magazine ». Il lui est reproché de constantes critiques à l'endroit du plan local d'urbanisme, mis en place sous la municipalité Espilondo (PS) en 2013.

« S'il l'avait voulu, il aurait tout à fait pu procéder à la révision complète de ce PLU », écrivent les élus de la liste d'opposition.

« Les règles de 2013 que j'ai critiquées sont toujours en vigueur. Je les ai modifiées quatre fois depuis notre arrivée. Dès 2014, nous avons aussi lancé la révision, qui demande plusieurs années, dans le cadre du PLU intercommunal (mis en œuvre par les cinq communes de l'ancienne communauté d'agglomération, Bayonne, Anglet, Biarritz, Boucau et Bidart : NDLR). Voilà pour les esprits chagrins », con-

cluait Claude Olive, à l'adresse de ses opposants.

Dans un autre registre, il soulignait la création, au sein des 29 logements de l'Office 64, de cinq logements adaptés pour des personnes à mobilité réduite. « Des agents de l'Office 64 les ont testés en fauteuil roulant pour s'assurer qu'ils étaient fonctionnels », souligne Claude Olive.

Cette partie logements sociaux de la résidence Loreak comprend treize T2, pour un loyer mensuel moyen de 290 euros, dix T3 pour 420 euros, et six T4 pour 485 euros.